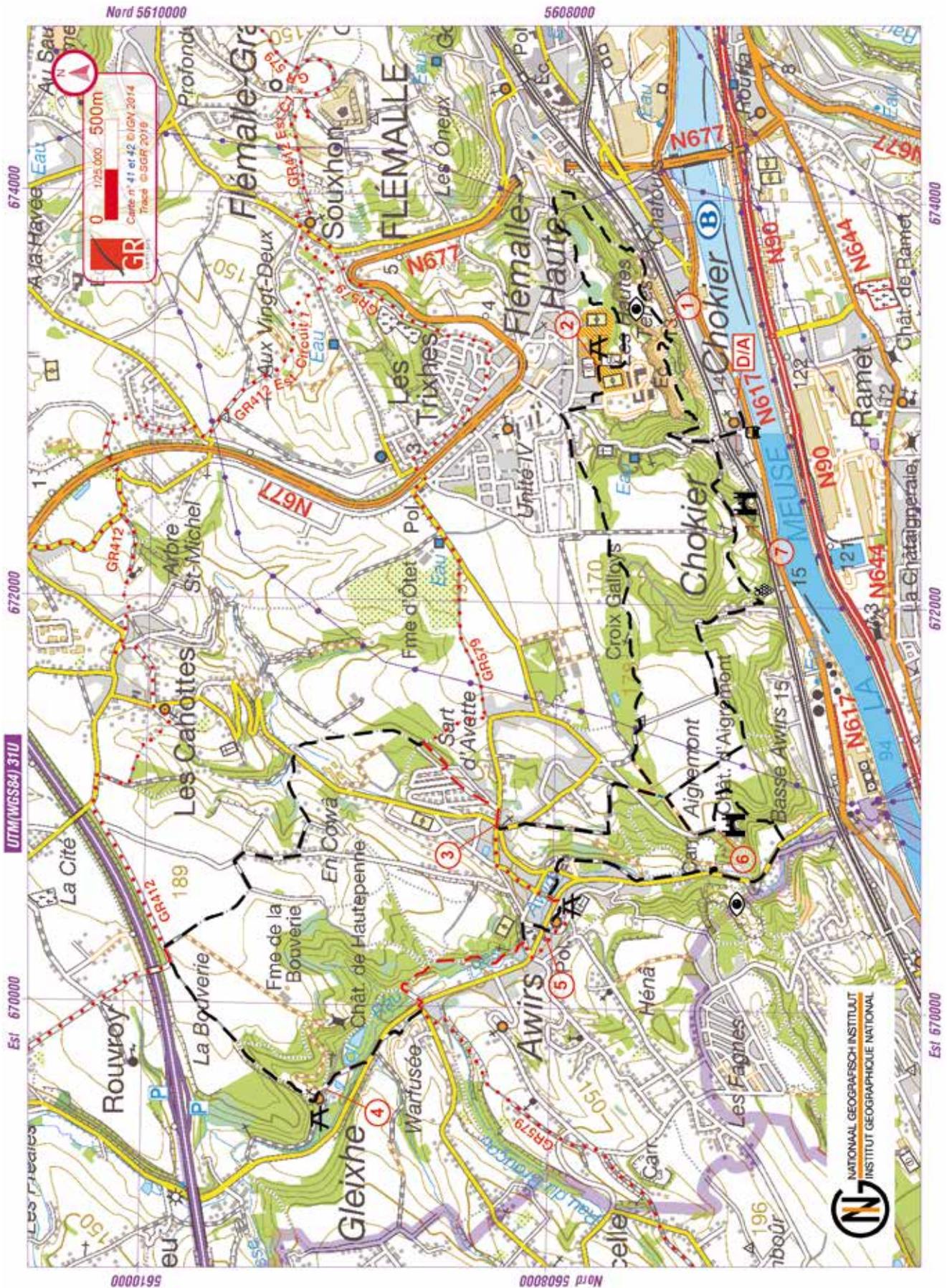


# CHÂTEAUX, VIGNES ET RÉSERVE NATURELLE SUR LES COTEAUX DE LA MEUSE





La réserve naturelle aux Roches.

Fil rouge de cette randonnée, la commune de Flémalle. La randonnée se fera presque exclusivement sur le territoire de cette commune de la banlieue liégeoise, en bord de Meuse, et vous mènera de bois en villages tout en vous permettant de découvrir de superbes panoramas de la vallée mosane, mais aussi des châteaux, des chapelles, des vignes (eh oui!) et de traverser une superbe réserve naturelle. Au départ du village de Chokier, vous parcourrez 18,5 kilomètres pour un dénivelé positif de  $\pm 580$  mètres en randonnant par intermitence sur le **GR 579** et un bref moment sur le **GR 412 E**.

Vous pouvez réduire cette randonnée de 9,7 km et ne parcourir ainsi que 8,8 km en suivant le raccourci proposé entre les points 2 et 3. Départ: Chokier, parking à proximité de l'église le long de la chaussée de Chokier.

Coordonnées: 50°35'24.62"N 5°26'37.02" E

**Accès:** train jusqu'à la gare de Flémalle (ligne 125). Sortant du parking devant la gare, suivre, à droite, la grand-route sur 250 mètres. Au rond-point, continuer tout droit sur le quai en bord de Meuse pendant 375 mètres puis s'engager à droite dans la chaussée de Chokier pour atteindre, après 400 mètres, le parking de départ (en passant devant l'office du Tourisme de Flémalle) soit une courte liaison de  $\pm 1$  kilomètre.

Bus TEC: arrêt Chokier église.

## DESCRIPTIF

**Remarque:** les renseignements entre [ ] sont des indications visibles et lisibles sur le parcours sur des supports tels que plaques, panneaux, pancartes...

### CHOKIER



Du parking, se diriger vers l'église. Juste après celle-ci, tourner à droite et monter [rue Houlbouse]. Franchir le passage à niveau. Peu après une chapelle, dans un virage en épingle à cheveux vers la gauche, quitter l'asphalte pour s'engager, à droite, dans un sentier (entrée de la [réserve naturelle «Aux Roches»]). Franchir une chicane métallique. En suivant le sentier, le randonneur peut remarquer des résidus blanchâtres de chaux indiquant qu'il y avait dans le coin un ou plusieurs fours à chaux. Passer un portique (bien le refermer) dans une clôture et pénétrer dans une première ancienne carrière. À la sortie, à l'Y, ne plus suivre la clôture mais le sentier de gauche pour traverser un deuxième espace herbeux. À la sortie de celui-ci, remonter à droite pour retrouver le couvert.

*Une partie du site est clôturé car, dans ces anciennes carrières de pierres, la nature évolue et les arbustes gagnent petit à petit du terrain. Pour limiter cette lente recolonisation, des moutons sont placés sur les coteaux afin de manger la petite broussaille et les petits arbres ainsi que l'herbe, limitant l'intervention humaine. Le pâturage se tient entre fin juillet et fin octobre. Les moutons utilisés sont des Blackfaces. Ces sympathiques ovins aux impressionnantes cornes, aux pattes et têtes colorées de noir, seront en quelque sorte les gestionnaires de ce site d'une trentaine d'hectares, car ils peuvent grimper dans des talus où se trouvent des plantes où l'homme ne peut pas aller travailler.*

Courte descente en lacets et franchissement de deux nouvelles chicanes métalliques pour aboutir à un T. Tourner à gauche puis franchir une chicane suivie immédiatement d'un portique dans la clôture et traverser la plus vaste et la plus belle des anciennes carrières de la réserve.

1,4 km - 1,4 km

RÉSERVE NATURELLE AUX ROCHES



*Anciennes carrières de calcaire retournées à la nature, la réserve naturelle «Aux Roches» constitue l'un des fleurons du patrimoine naturel de Flémalle. Depuis 2004, elle est agréée et s'inscrit tout naturellement dans le réseau Natura 2000.*

*Elle présente une pelouse calcaire, biotope rare, dont la spécificité de la faune et de la flore n'est plus à démontrer. Elle offre un refuge à de nombreuses espèces animales et végétales parfois très rares!*

La quitter en franchissant à nouveau un portique dans la clôture puis descendre un empierré. Franchir une barrière métallique et, au carrefour qui suit, monter, à gauche, une dizaine de marches d'escalier puis grimper un sentier rocaillieux encaissé. À l'Y, prendre le sentier de droite et le suivre en ignorant une série de sentiers latéraux. Atteindre le mur d'enceinte d'une vaste propriété, située en contrebas, que le sentier longe jusqu'à un Y (panneau explicatif). Monter la branche de gauche qui débouche, à l'arrière d'habitations, sur un large chemin de terre. Le suivre quelques mètres vers la droite puis, après deux blocs en béton sur votre gauche, s'engager, à gauche, sous le couvert et suivre le chemin de terre qui débouche sur un espace herbeux, face à un terrain de football. Tourner à gauche dans un large empierré. Après quelques mètres, partir sur la droite dans un chemin qui passe à l'arrière du terrain de sports, débouche sur un large chemin de terre, à suivre à droite et qui aboutit sur une vaste zone herbeuse. Traverser celle-ci en restant sur le dessus, le long des bosquets épineux pour en sortir, sous le couvert, par un chemin de terre qui longe une clôture et qui aboutit dans les installations sportives du plateau des Trixhes. Suivre, vers la droite, le chemin herbeux, entre les terrains de tennis, à droite, et la piste d'athlétisme, à gauche, jusqu'à une esplanade herbeuse  .

2,1 km - 3,5 km

CENTRE SPORTIF DES TRIXHES



Tourner à gauche et longer la piste d'athlétisme. À la fin de celle-ci, tourner à droite, descendre quelques escaliers et suivre l'asphalte. Après quelques mètres, à hauteur du n° 11, tourner à gauche. Franchir un espace herbeux puis suivre le béton en tournant à droite. À la fin de la [rue du Herdier], au carrefour, monter [rue Houlbouse]. Au T, tourner à gauche et suivre le béton entre le [voisinage Bayard] et un internat de la Communauté française. Après 200 mètres, bref «gauche-droite» pour s'engager dans un bois (tenir les chiens en laisse dans cette zone de quiétude). Suivre un chemin légèrement encaissé qui aboutit à un Y. Suivre la branche de droite, d'abord en bordure d'un champ, puis qui s'en écarte, sous le couvert. Peu après une antenne de télécommunications, le randonneur atteint un large empierré qu'il traverse pour continuer tout droit sur un espace herbeux puis entrer à nouveau sous le couvert. Quelques mètres plus loin, tourner à gauche sur un chemin de terre (et toujours tenir les chiens en laisse dans cette nouvelle zone de quiétude) pour rejoindre un empierré suivi à droite. Après 200 mètres, descendre à gauche vers un champ mais tourner de suite à droite dans un chemin forestier en direction de la [Croix Galloy]. Le suivre sur 600 mètres en passant à côté de cette croix qui se trouve sur le bord droit du chemin (elle a été placée en mémoire d'Albin Galloy, fermier des Awirs, tué par deux brigands le 7 juillet 1920). Sorti du couvert, le parcours atteint un chemin carrossable. Le suivre à droite mais, après 150 mètres, en sortant de [La Crane], tourner à gauche dans un chemin herbeux (tenir les chiens en laisse).

Au T, tourner à droite.



Le château d'Aigremont.

**Raccourci:** en suivant ce raccourci, vous réduirez la randonnée de 9,7 km et ne parcourrez que 8,8 km.

Au T, tourner à gauche. Après 70 mètres, vous retrouvez le parcours complet de la randonnée, arrivant du château d'Aigremont.

Tourner à gauche dans l'empierre barré par plusieurs gros blocs de pierre.

Traverser une route (drève du château d'Aigremont) et continuer tout droit dans un large empierre. À l'Y (balise Fluxys [841]), descendre à gauche, passer entre des habitations et, juste après le n° 15, tourner à droite. Au coin de la maison, descendre à gauche en suivant une ligne électrique. Sur la gauche, en descendant, des vignes! Juste après celles-ci, tourner à droite sur un empierre (le [Chemin des Seize Pieds]) suivi jusqu'à la route. Descendre à gauche pour atteindre un carrefour (jolie chapelle de Sart d'Avette, sur la droite).

3,5 km - 7 km

SART D'AVETTE

3

Sur le GR 579

Tourner à droite puis immédiatement encore à droite pour entamer une grimpe à 12 pour cent, dans la [rue des Nonnes]. Mais très vite, tourner à gauche, [rue Bois Saint-Remacle]. Au carrefour suivant, continuer tout droit et ignorer trois rues sur la gauche. Au T, monter à droite puis quitter très vite l'asphalte en tournant à gauche dans un empierre (circuit VTT). Après 170 mètres, au T, quitter le GR qui monte à droite.

Descendre à gauche. À l'Y tout proche, tourner à droite et suivre le chemin, entre les clôtures, jusqu'à une prairie. En longeant la gauche de celle-ci, descendre un sentier étroit entre des clôtures (à son début, sur la droite, balise Fluxys [836] et ancien pylône électrique). Le randonneur atteint une petite route, le [Sart d'Avette]. La traverser pour monter un chemin interdit aux cavaliers et aux motos, passant à côté des maisons n°s 211 et 213. Franchir une chicane métallique puis monter entre les prairies. Ayant franchi une nouvelle chicane, à la fin du sentier, tourner à droite, suivre l'asphalte et sortir de la [rue du Cowâ]. Monter la rue à droite. Après une dernière habitation, alors que la route s'incurve à droite, tourner à gauche dans une voie sans issue et asphaltée, [le Thier Pays]. 150 mètres plus loin, s'engager à droite, dans un chemin herbeux, entre des cultures (sur la gauche, on aperçoit la ferme castrale du château de Hautepenne). Ignorer le chemin d'accès privé de cette ferme et poursuivre jusqu'à la route.

Sur le GR 412 E

Tourner à gauche et suivre le GR sur 75 mètres puis déjà le quitter en le laissant partir à droite avec la route.

Continuer tout droit sur un chemin campagnard et atteindre le lieu-dit [Plateau de la Bouverie Alt. 175]. Peu après, descendre dans le bois, le chemin devenant très rocailleux. Le randonneur atteint ainsi la petite église de Gleixhe, près de l'entrée du château de Hautepenne et à proximité d'un ancien moulin.

L'église Saint-Lambert du hameau de Gleixhe a été construite vers 1779. D'anciens moulins des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles se situent dans le quartier ainsi que le long du ruisseau des Awirs. À Gleixhe, il s'agit du moulin Nyst, qui apparaît déjà dans des archives de 1590.

4,1 km - 11,1 km

GLEIXHE

4

Passer devant l'entrée du château et descendre le chemin asphalté jusqu'à une grand-route (la rue des Awirs qui relie Les Awirs à l'autoroute E42 et à Horion-Hozémont). La suivre à gauche pendant 150 mètres (sur la gauche, entre les feuillages, on peut deviner les tours du château de Hautepenne) puis, à la fin du muret le long du ruisseau, la traverser (avec prudence!) et monter le chemin asphalté. Juste avant d'entrer dans la cour d'une habitation privée, virer à gauche dans un chemin herbeux et le descendre, à l'arrière des jardins, jusqu'à une route, la [rue de Warfusée], où l'on retrouve le GR 579.

Sur le GR 579

Descendre à gauche jusqu'à la grand-route. La traverser et s'engager, avec les balises, dans une voie sans issue. Passer sur le ruisseau puis à gauche de l'ancien [moulin Servais]. Le randonneur s'engage, sur la gauche, dans le sentier, avec le GR. Dans une courte montée, à l'Y, il suit la branche de droite, en surplomb d'un ruisseau, qu'il va longer pour aboutir sur l'asphalte, entre des maisons. Sortant de la rue Edmond Plumier, quitter le GR qui part à droite.

Turner à gauche et traverser un peu plus loin dans un passage protégé puis poursuivre toujours vers la gauche. Après quelques dizaines de mètres, tourner à droite, [rue du Palais]. À la fin de celle-ci, traverser à nouveau la [rue des Awirs].

1,8 km - 12,9 km

LES AWIRS

5

S'engager dans la [rue Abbé Boland] et se diriger vers l'église des Awirs. Juste avant celle-ci, tourner à gauche, dans un sentier asphalté qui mène à un petit espace aménagé.

À l'entrée du petit parc, buste de Philippe-Charles Schmerling, fondateur de la paléontologie humaine et professeur de zoologie à l'Université de Liège.

Traverser le petit parc en passant sous deux portiques originaux aux crayons géants. Après le deuxième, on retrouve le GR, arrivant de la droite.

Sur le GR 579

Tourner à gauche pour retraverser la rue des Awirs et s'engager, en face, [rue Jules Beaumont]. Passer sur le ruisseau, avant la salle Saint-Joseph (ouverte le dimanche), et quitter définitivement le GR qui continue tout droit.

Turner à droite dans un sentier, le long du ruisseau, pour atteindre une route, face à une école. Virer à gauche, traverser dans le passage protégé et tourner à droite pour longer le bâtiment scolaire. S'engager ensuite dans un large empierre (à l'entrée, sur la droite, l'ancien moulin Gillet, datant de 1875). Aux habitations, le parcours retrouve l'asphalte pour rejoindre, une nouvelle fois, la rue des



Le parc aux Awirs.



Les jardins du château d'Aigremont.

Awirs. Mais, juste avant celle-ci, tourner à gauche et suivre un chemin d'abord asphalté puis herbeux, parallèle à la grand-route et en rive gauche du ruisseau. Passer sous une bande transporteuse (déjà vue plus tôt et que l'on retrouvera encore plus loin).

*Cette bande transporteuse sert à évacuer, vers la Meuse, les 1,7 million de mètres cubes de cendres du terril du Hénâ dont la stabilité n'est plus certaine. Le chantier devrait durer 15 ans ! Et coûter 50 millions d'euros !*

À l'entrée d'une ancienne carrière, descendre à droite pour rejoindre la rue des Awirs et suivre celle-ci vers la gauche.

**Hors randonnée :** à hauteur du début du garde-fou en bois, traverser la grand-route, franchir une chicane métallique et effectuer une mini-boucle dans le site d'escalade et zone Natura 2000 géré par le Club alpin belge, fédération francophone.

Continuer la descente de la rue en restant sur le trottoir de gauche. Peu après la [rue Val d'Awirs] qui part à droite , quitter la grand-route pour traverser, à gauche, un espace herbeux (*sur le sommet de la colline, sur la gauche, on voit une partie du château d'Aigremont*). Attaquer la colline par un sentier interdit aux chevaux, motos et quads et où les chiens doivent être tenus en laisse. La rude montée arrive au pied du mur d'enceinte et d'une tour. Tourner à gauche pour longer ce mur et atteindre une deuxième tour. Entre les deux tours, une ouverture avec grille permet d'admirer les jardins du château. À l'angle, tourner à gauche et traverser, en oblique vers la droite, l'espace herbeux, en s'éloignant petit à petit du mur d'enceinte pour atteindre le chemin d'accès du château.

**Hors randonnée :** par un aller-retour à gauche, possibilité d'aller voir de plus près ce château, de l'extérieur, car il s'agit d'une propriété privée.

Le **château d'Aigremont** est perché sur une ligne de crêtes de rochers envahis par la verdure. L'origine du site d'Aigremont remonte loin dans le temps et, aujourd'hui encore, beaucoup de légendes s'y rapportent. Aigremont, alors véritable forteresse, relève d'abord de l'église de Liège. En 1715, le chanoine Mathias Clercx acquit la seigneurie qu'il enrichit par la construction d'un château conçu comme une résidence de plaisance. Il s'agit d'un exemple remarquable de l'architecture liégeoise du début du 18<sup>e</sup> siècle. Si sa construction s'inspire des traits d'architecture français en vogue à l'époque, il se caractérise toutefois par une conception très pratique adaptée aux besoins de son propriétaire. Il est le résultat de l'influence du style Louis XIV et de la tradition mosane. Le luxuriant intérieur contraste avec la sévérité de l'architecture extérieure. Les salons sont décorés de fines boiseries et de peintures murales. La cage d'escalier se compose d'un ensemble de fresques en trompe-l'œil. Enfin, les jardins « à la française » invitent à la flânerie. Depuis mars 2001, il était propriété de la société Dumont-Wauthier. Aujourd'hui, il appartient au groupe Lhoist.

**2,5 km - 15,4 km CHÂTEAU D'AIGREMONT**

**6**

Tourner à droite et remonter l'allée d'accès en direction de la bande transporteuse, passer sous-celle-ci et tourner de suite à droite dans un empierré barré par plusieurs gros blocs de pierre.

*C'est ici que le raccourci rejoint la randonnée initiale.*

Au T, à droite. Repasser sous la bande puis continuer tout droit (ne pas longer la bande sur l'empierrement) dans un chemin herbeux qui se

met à descendre. À l'Y, tourner à gauche, repasser une dernière fois sous la bande transporteuse (*panorama sur la vallée de la Meuse et le château de Ramioul*). Suivre le sentier qui court à flanc de colline pour déboucher sur l'asphalte, près de quelques habitations. Bref « droite-gauche » pour suivre un large chemin. À la fin de celui-ci, descendre assez raide (et glissante par temps humide) par un sentier qui débouche sur une petite route descendue à droite. La quitter juste après la maison n° 2 pour monter, à gauche, un empierré qui conduit à des vignes sur les coteaux de la Meuse.

*C'est le vignoble des coteaux de Dame Palate. Il s'agit du plus ancien vignoble de l'entité de Flémalle, datant de 1977.*

*Possibilité de déguster les vins blancs produits en prenant rendez-vous avec M. Raymond Godin au 04 275 19 76.*

Après cet intermède, redescendre l'empierrement sur 30 mètres pour monter sur la colline, à droite, par un étroit sentier. Après une courte mais rude montée, traverser un espace herbeux en restant sur sa droite. À la sortie, remonter un court moment sur un large empierré jusqu'à sa jonction avec un autre empierré, venant de la gauche, au lieu-dit [château de Chokier].

**2,4 km - 17,8 km CHÂTEAU DE CHOKIER**

**7**

Poursuivre tout droit le long du mur d'enceinte du château. Passer devant l'entrée de celui-ci puis descendre le chemin.

Situé à l'aplomb d'un rocher dominant la Meuse, le **château de Chokier** était une des places fortes liégeoises au Moyen Âge. Déjà cité au 13<sup>e</sup> siècle, il passe entre diverses mains sous l'Ancien Régime avant d'échoir à la famille de Berlo entre 1639 et 1800. L'édifice actuel a été construit dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle et a perdu son aspect de forteresse pour devenir un château de plaisance. Celui-ci est construit sur un plan en U ouvert au nord vers des jardins potagers et des terrasses. Du côté de l'aile ouest subsiste une tour circulaire datant de la fin du Moyen Âge. Napoléon y fait un bref passage lorsqu'il se rend dans le département de l'Ourthe en 1811. Le château est alors la propriété du général Louis-Henri Loison, commandant de la division militaire de Liège sous l'Empire, qui décède à cet endroit en 1816. Ses descendants vendent le site en 1867 à la famille Clercx, déjà propriétaire du château d'Aigremont tout proche. Ces derniers vendirent à leur tour le bien à un industriel liégeois. Le château est entouré d'un beau parc dans lequel se trouve notamment l'ancienne ferme castrale datant du 17<sup>e</sup> siècle. L'ensemble est aujourd'hui une propriété privée qui ne se visite pas. Il est classé comme monument et comme site depuis le 23 janvier 1970. Malheureusement, il a été partiellement détruit par un incendie dans la nuit du 27 mars 2017.

Après deux virages, le randonneur poursuit la descente sur l'asphalte jusqu'à une route. La descendre à droite, franchir le passage à niveau et atteindre la rue principale de Chokier. Tourner à gauche pour revenir au parking de départ.

**0,7 km - 18,5 km CHOKIER**

**DJA**



Alain Lousberg



18,5 km



8,8 km